



## Etablissement Public Régional ECOPOLE

L'ÉcoPôle recrute :

### Un chargé de mission Eau

**Intitulé du poste :** Chargé de mission Eau

**Contexte de l'offre :**

L'ÉcoPôle est un établissement public composé du Conseil régional Centre-Val de Loire et de sept têtes de réseau associatives environnementales.

Conformément à la Directive Cadre européenne sur l'Eau (DCE) qui fixe comme objectif l'atteinte du bon état des masses d'eau, le Contrat de plan État/Région Centre-Val de Loire 2015-2020 prévoit des moyens financiers des Agences de l'Eau et de la Région pour la préservation de la ressource en eau. Initiée depuis 2000, la politique régionale a d'ores et déjà permis la signature de 28 contrats de bassins. Ces derniers engagent les différents signataires (Région, Agences de l'Eau, Départements, Syndicats de rivière...) à travers des actions programmées et concertées pour améliorer la maîtrise de l'irrigation, la morphologie des cours d'eau, les continuités écologiques, la qualité de l'eau...

Chaque contrat de bassin précise : les objectifs poursuivis, la stratégie d'intervention adoptée, la nature des actions ou travaux programmés, le dispositif de suivi/évaluation, la gouvernance mise en place et les moyens d'animation, le calendrier de réalisation et les coûts prévisionnels, le plan de financement prévu et les engagements des signataires.

Par ailleurs, la loi biodiversité vient de donner la possibilité aux Régions et à l'Agence française de la biodiversité de mettre en place conjointement des Agences régionales de la biodiversité (ARB).

En région Centre-Val de Loire, cette Agence a vocation à être l'outil majeur de la mise en œuvre de la stratégie régionale biodiversité et doit s'appuyer sur l'existant, notamment l'EcoPôle, dont la mission et la gouvernance devraient évoluer.

L'ARB devrait intervenir sur les champs suivants :

- La connaissance : développement, organisation, valorisation et diffusion
- La gestion/préservation des espaces et des espèces
- La mobilisation citoyenne et l'éducation à la biodiversité
- **L'ingénierie au service de la planification territoriale et du montage de projets auprès des acteurs**

La mission d'animation territoriale sur l'eau confiée au chargé de mission est ainsi envisagée à 2 titres :

- Dans le cadre de la politique régionale en faveur de la préservation de la ressource en eau ;
- Dans une démarche de préfiguration de la future ARB.

### **Missions :**

Sous la responsabilité de la directrice de l'ÉcoPôle, le ou la chargé(e) de mission recruté(e) sera la personne ressource pour conduire les projets régionaux sur l'eau au travers des missions suivantes :

- Assurer le suivi et la mise en œuvre de la Convention avec les Agences de l'Eau : mise en place des Contrats de Bassin et accompagnement des SAGE ;
- Assurer les fonctions de conseil, d'expertise technique, de coordination, de programmation et de suivi sur le territoire régional, pour les travaux d'entretien et de restauration de cours d'eau.

### **Missions techniques**

- Animer en lien avec l'État et les agences de l'eau, du réseau des animateurs/techniciens de contrats de bassin (57) et des SAGE (x) : réunions thématiques, plateforme AGORA
- Suivre les contrats de bassins signés ou en cours d'élaboration dans le cadre du CPER : conseils, expertise technique, coordination
- Favoriser l'émergence de nouveaux Contrats de bassin sur les territoires "orphelins", promouvoir la gestion intégrée (sensibilisation des maîtres d'ouvrages locaux, appui technique, définition de cahiers des charges...)
- Apporter son expertise technique ou son avis dans un cadre réglementaire à la Direction de l'environnement de la Région, sur le domaine de l'eau et des pollutions de l'eau (SDAGE, projet de SAGE, directive nitrate...)
- Analyser les demandes d'aides, assurer l'instruction technique des projets dans le cadre des contrats
- Accompagner les porteurs de projets dans la construction amont des projets

### **Missions administratives**

- Instruire des dossiers de demande d'aide relevant des dispositifs « eau »
- Apporter à la Région les arguments techniques (contexte des contrats, enjeux) pour la production des rapports et notes nécessaires aux arbitrages et délibérations
- Suivre la ligne budgétaire "politique de l'eau" et la programmation budgétaire
- Suivre les actions engagées, produire de bilans annuels (bilans financiers, bilans environnementaux, cartes, bilans d'activité)

### **Liaisons fonctionnelles**

Direction de l'environnement de la Région, agences de l'Eau, réseau des animateurs de contrats de bassin et de SAGE, les maîtres d'ouvrages des contrats, EPTB Vienne et Loire, Associations membres de l'EcoPôle et leurs réseaux, PNR, DREAL, Mission Loire, Communes, Intercommunalités et Départements de la Région, fédérations de pêche...

### **Niveau d'études : bac + 5**

### **Profil/compétences :**

- Formation dans le domaine de l'eau et de la biodiversité
- Expérience souhaitée dans un projet similaire ou proche (3 ans)
- Capacités relationnelles, d'animation et de négociation confirmées pour travailler avec les acteurs régionaux concernés
- Compréhension des jeux d'acteurs
- Outils bureautiques

**Informations pratiques :**

Date de prise de fonction souhaitée : 1<sup>er</sup> mars 2017

Statut : CDD de 3 ans

Lieu de travail : Orléans (Loiret)

Rémunération : grille indiciaire du grade d'ingénieur territorial

Date limite de réponse : 31 janvier 2017

Lien vers le site internet de l'EcoPôle : [www.ecopole-regioncentre.fr](http://www.ecopole-regioncentre.fr)

**Candidature (lettre + CV) à adresser avant le 31 janvier 2017 par écrit ou par mail à :**

Monsieur le Président de l'ÉcoPôle

« Recrutement chargé de mission Eau »

3 rue de la Lionne – 45000 ORLÉANS

[catherine.bertrand@ecopole-regioncentre.fr](mailto:catherine.bertrand@ecopole-regioncentre.fr)